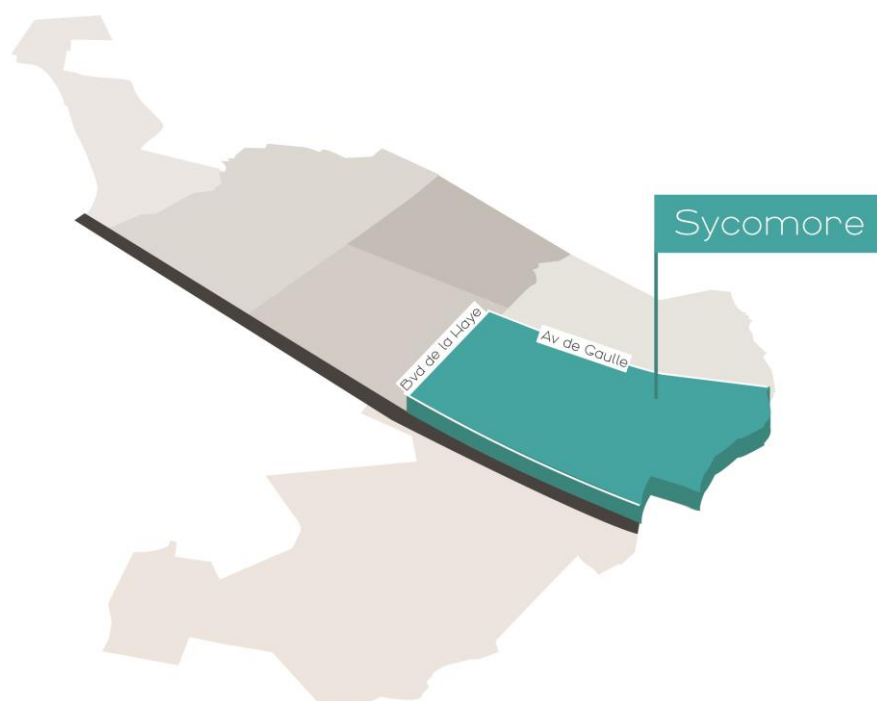


Compte rendu de la réunion de comité de quartier du Sycomore

Réunion plénière du 7 juin
2021



Étaient présents :

- Serge Sithisak – 1er Maire-adjoint délégué à l'aménagement du territoire, à l'administration générale et aux comités de quartiers
- Valérie Vongchanh – élue référente
- Maeva Hiron – collaboratrice de cabinet « comités de quartiers » et démocratie participative
- Mario Principato – coordinateur des comités de quartiers
- Membres : Ahmed Amamri – Gabriel Batista – Cédric Carvalho – Pascal Gamassa – Florence Martorana – Pierrette Noukhkhal

Était excusée :

- Membre : Martine Durand

Ordre du jour :

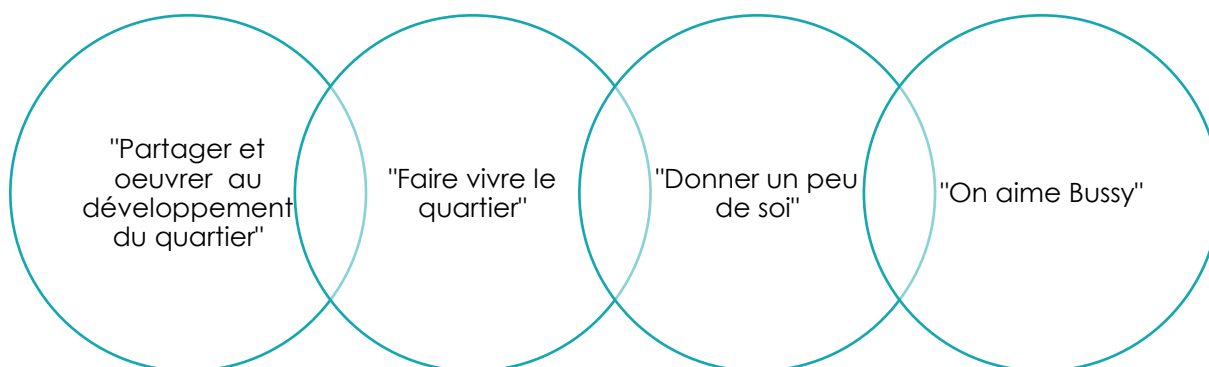
- 1- Présentation des membres des comités de quartiers**
- 2- Synthèse des questionnaires d'attente des membres**
- 3- Cadre des comités de quartiers et fonctionnement**
- 4- Marches exploratoires – fonctionnement et planification des sorties**
- 5- Questions – réponses**

1- Présentation des membres des comités de quartiers :

Le déroulé de la réunion a été le suivant :

Chaque membre s'est présenté et a indiqué ses attentes sur les comités de quartiers. Les membres veulent participer au développement de ce nouveau quartier dans Bussy-Saint-Georges. Ils aiment l'esprit de l'éco-quartier, ces espaces verts et l'implantation de l'esplanade des religions qui est selon eux le cœur de Bussy.

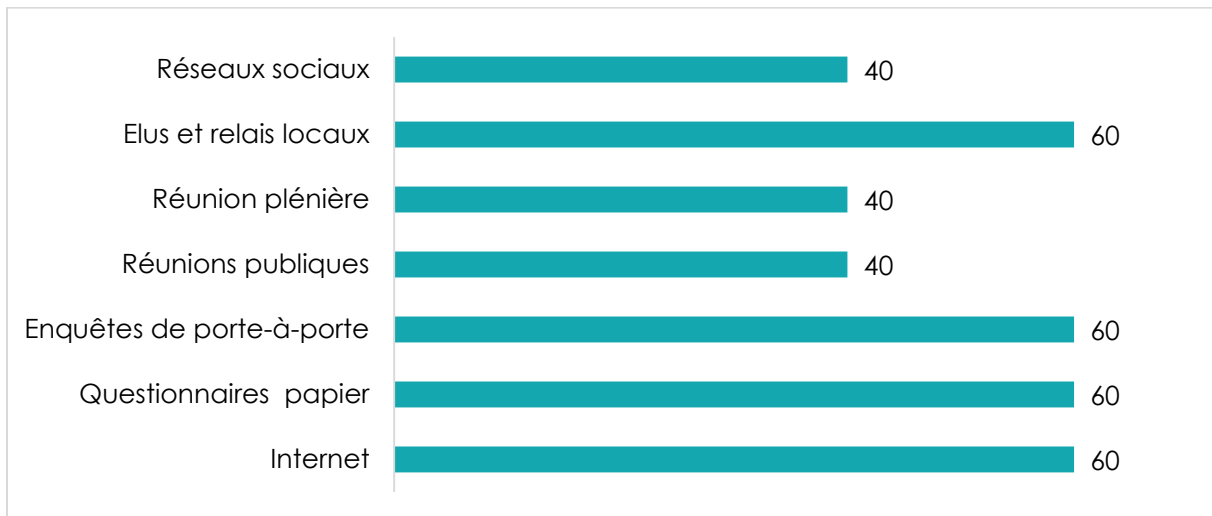
Voici ce qu'il est ressorti de leur témoignage :



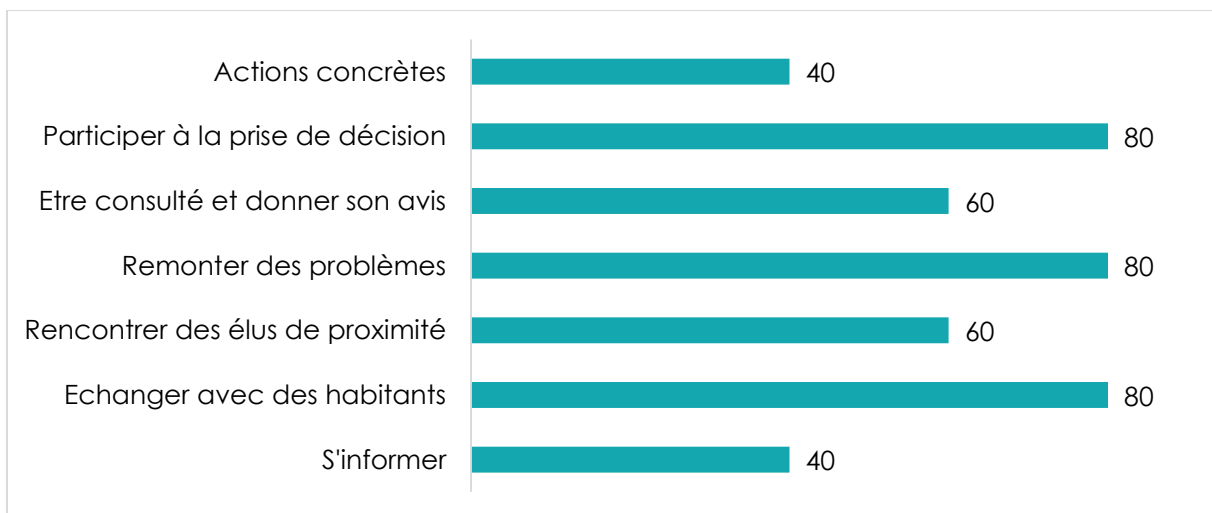
2- Synthèse des questionnaires d'attente des membres :

Avant cette première réunion plénière, les membres du comité de quartier du Sycomore ont eu à remplir un questionnaire afin d'appréhender leurs attentes et leurs connaissances sur la démocratie participative, voici la synthèse des réponses :

- Pour vous, quel est le moyen le plus adapté pour recueillir l'avis d'un administré sur un sujet ?



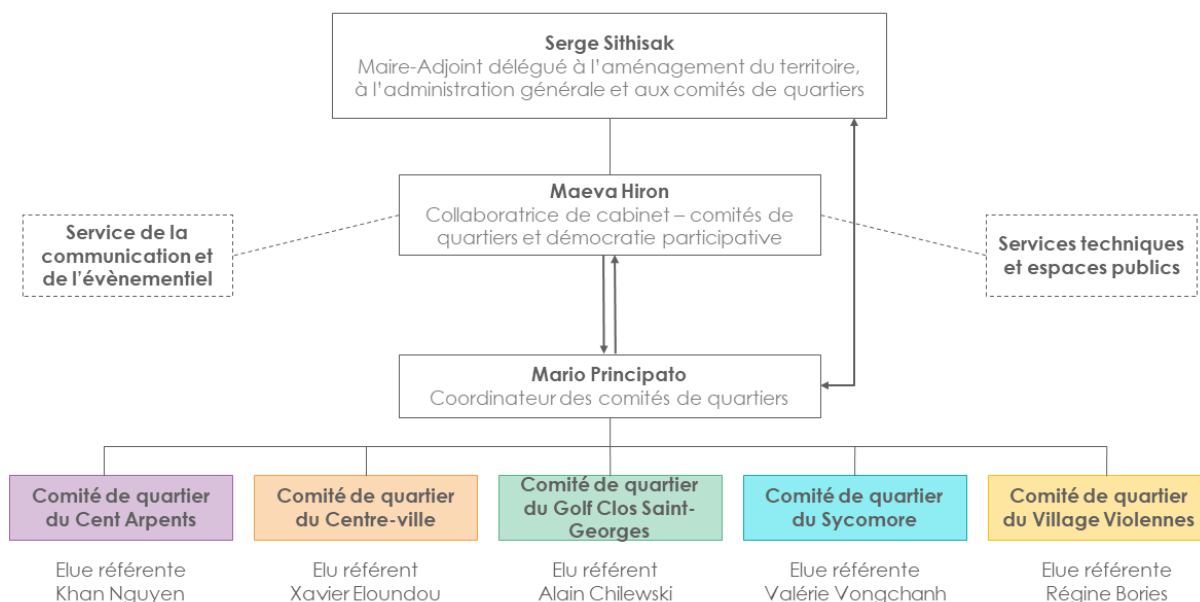
- Selon vous, à quoi doit servir la démocratie participative ?



- Quelles sont vos attentes en tant que nouveau membre de comité de quartier ?
 - Amélioration du cadre de vie
 - Faire avancer le quartier
 - Faire remonter les remarques et questionnement des habitants
 - Apporter des idées
 - Impact écologique dans le quartier
 - Œuvrer à la mise ne place des conditions d'un mieux vivre ensemble

3- Cadre des comités de quartiers et fonctionnement

Lors de la réunion plénière, a été rappelé le cadre des comités de quartiers, voici l'organisation du fonctionnement des comités de quartiers :



Chaque comité de quartier est composé de 7 à 18 membres. Le comité de quartier du Sycomore a abordé le sujet des Présidents du comité de quartier, ceux-ci ne souhaitent pas pour le moment élire de président en raison de leur nombre et de la volonté d'avoir uniquement des référents de projets.

Il y a peu de membres car c'est un quartier en construction - par la suite agrandir avec la création des autres programmes immobiliers pour que ce soit représentatif du Sycomore.

4- Marches exploratoires – fonctionnement et planification des sorties

Les marches exploratoires ont pour objectifs pour les membres de faire connaissance tout en faisant des relevés sur des anomalies et problématiques rencontrées dans leur quartier.

Cette marche sera marquée par des signalements sur l'application et le remplissage d'un tableau sur des problématiques qui pourraient faire naître des projets participatifs.

Une synthèse de ces relevés sera présentée aux membres du comité lors de la prochaine réunion plénière et sera diffusée sur le site web.

5- Questions – réponses

Comment va être organisée la gestion des PAV ?

Aujourd'hui, les programmes immobiliers qui ont été livrés sont dotés de PAV. Il est difficile d'observer le respect des conditions de dépôts des ordures ménagères et des encombrants.

Pour rappel, le ramassage dans le Sycomore s'effectue les lundis et jeudis pour les ordures ménagères et le mardi pour les « poubelles de tris ».

Si des ordures sont déposées au pied des PAV, la brigade propreté intervient, en revanche on remarque toujours de plus en plus de problème sur ces points. Une étude va être lancée pour trouver des solutions pour éviter les déchets qui traînent, la salubrité et les mauvaises odeurs.

Pour ce qui est des programmes en construction ou bien en cours de validation, des aménagements vont être mis en place pour établir des locaux avec des poubelles mobiles, à la demande d'EPAMarne et de la Ville.

Quel sera le rôle du comité de quartier par rapport aux syndicats de copropriétés et promoteurs ?

Les syndicats de copropriétés et les promoteurs influent et jouent un rôle sur le domaine privé ; le comité de quartier joue un rôle de lien entre les habitants et la Mairie, il peut aussi faire remonter des informations et demandes émanant des syndicats de copropriétés.

Le comité de quartier ne substitue en rien un syndicat de copropriété.

Question sur le processus de gestion du signalement ?

Lorsqu'un administré souhaite faire remonter une information ou une problématique à la Mairie et aux services techniques, il peut utiliser l'outil « SIGNALEMENT » sur l'application ou bien sur Internet : <https://www.bussy-saint-georges.fr/vie-quotidienne/appli-bussy-saint-georges/>

Prenons un exemple pour illustrer la gestion du signalement – nid de poule

- Je choisis la catégorie selon mon signalement parmi « Voirie et circulation », « Stationnement », « Propreté et dégradations », « Espaces verts », « Autre »
- Dans le cas d'un nid de poule, je choisis « Voirie et circulation »
- J'entre les informations suivantes en indiquant nom, prénom, mail, numéro de téléphone
- Je joins la description du signalement en y ajoutant une photo
- J'ajoute l'adresse du signalement en me géolocalisant

- Une fois le signalement effectué, il est envoyé à la Mairie, réceptionné par la collaboratrice de cabinet qui le redirige aux services techniques – dans ce cas précis aux services en charge de la voirie
- A cette réception, l'administré reçoit un mail d'accusé de réception, le signalement est indiqué comme « en cours »
- Une fois le problème réglé, le signalement est indiqué comme « résolu » - si jamais le signalement demande un délai important pour son traitement, cela sera indiqué à l'administré.

Information sur le Sycomore :

- 4 500 logements - environ 13 000 habitants
- 4 500 m² de surface commerciale et de services - calibrage du stationnement
- Deux groupes scolaires et un collège

Lien du livret d'accueil : https://www.bussysaintgeorges.fr/wp-content/uploads/2019/02/14101-Livret-Sycomore_web_.pdf

Prochaine réunion plénière : Mercredi 8 septembre 2021